La feuille N°21 de l'accueil de jour APF DECEMBRE 2015

SAVS & ACCUEIL DE JOUR « LA CHRYSALIDE »

Sommaire :

* Editorial p 1, 2,3
* Le développement durable, p 4-7
* Le réemploi p 7-9
* Les magasins bio p 9-10
* Le tri des déchets p 11-13
* La voiture électrique p 14- 17
* Le recyclage p 18-19
* Du côté des fourneaux p 20
* Vœux 2016 p 21

L'écologie: sujet d'actualité!

« Climat : Il est urgent de changer de voie »

Aujourd'hui, partout dans le monde, la réalité du changement climatique ne fait plus de doute. Les engagements importants pris lors de la COP21 à Paris ces derniers jours en témoignent, même si les représentants des 195 pays présents ont rencontré des difficultés à trouver un accord.
Mais on réduit souvent la lutte contre le réchauffement climatique à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Est-ce aussi simple ? Le problème est-il uniquement technique ?

Editorial

Dans le journal Le Monde du 28/10/15, Pierre Rabhi (*pionnier de l'agriculture écologique en France)* dit : « *Il y a urgence, car ce n'est pas la planète qui est en danger mais l'humanité. La Terre, elle, en a vu d'autres.* »

Alors, que faire ?
La société civile propose des réponses.
La société civile, c'est : *une forme d'auto-organisation de la société en* ***initiatives citoyennes*** *en dehors du cadre étatique ou commercial, dont les objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel, etc… (sources internet)*
Et la société civile, c'est eux, c'est nous, c'est moi, c'est chacun d'entre nous. Nous sommes tous concernés par cet enjeu vital pour l'humanité toute entière.

Une légende amérindienne raconte qu'un jour, il y eut un immense incendie de forêt et que tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Editorial

Cette légende nous rappelle que chacun d'entre nous, à notre niveau, nous pouvons participer à ce changement indispensable. Aucun effort n'est superflu, chaque petit geste compte.
Ce numéro 21 du journal de l'Accueil de Jour APF présente des idées, des initiatives, des propositions, des alternatives, des expériences pour nous montrer ce qui se fait à côté de chez nous ou plus loin, et ce à quoi nous pouvons participer au quotidien.
Nous sommes tous responsables du devenir de la planète et de l'humanité.

Pierre Rabhi dit encore, comme pour nous encourager : « *La société c'est moi et je suis la société. Pour que nos modèles changent, nous devons individuellement voir le monde différemment et incarner au quotidien une relation harmonieuse à nous-mêmes, aux autres et à la nature* ».
Dont acte…

Si vous voulez prendre connaissance de quelques initiatives citoyennes novatrices, voici des liens vers des sites à consulter :
http://www.colibris-lemouvement.org/
http://lesincroyablescomestibles.fr/
http://www.reseau-amap.org/
https://alternatiba.eu/

Alice HEBMANN, directrice en intérim au SAVS et Accueil de jour APF

Le développement durable

La lutte contre le dérèglement climatique et la protection de l'atmophère constituent des enjeux majeurs de solidarité entre les territoires et les générations. Mulhouse Alsace Agglomération s'est engagée dès 2007 dans un Plan Climat Territorial. Il permet d'impulser une multitude d'actions de sensibilisation à la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Il a également vocation à inciter une mobilisation des acteurs du territoire autour de choix énergétiques sobres et durables.

Le Plan Climat ce sont **104 partenaires, 700 actions entreprises** et environ **250 000 personnes sensibilisées** qui ont été répertoriés.

Les actions engagées se situent dans différents domaines dont les principaux sont : les transports, la maitrise de la consommation d'énergie, la qualité de l'air, la sensibilisation, la préservation des espaces ruraux et naturels, la réduction des déchets, la consommation responsable.

Voici quelques actions emblématiques menées dans le cadre du Plan Climat :

La création d'une **Climat Box nouvelle génération,** disponible depuis décembre 2012. Envisagée comme un vecteur pédagogique permettant la réalisation d'économies d'énergie dans l'habitat, sa conception a été réalisée en concertation avec les membres du Conseil participatif.
Des ateliers axés sur l'éco-consommation ont permis d'échanger sur l'intérêt de cette 2e édition, pour laquelle les habitants ont exprimé la volonté d'un contenu « novateur » accompagné d'un mode d'emploi pédagogique et ludique. Une centaine d'exemplaires a été vendue depuis sa présentation lors du marché de Noël.

Le développement durable

- Réduction des factures d'eau et d'électricité : 70€ en moyenne et jusqu'à 95€/an ;
- Lutte contre les émissions de GES (Energie et Emission de Gaz à effet de serre) avec une réduction jusqu'à 115 kg équivalent CO_2 ;
- Accès à des technologies innovantes, destinées à un usage quotidien, à un tarif préférentiel (prix de vente 23€).

⇒ la valorisation des filières du territoire et la création de circuits courts d'approvisionnement – 1800 paniers environ distribués sur le territoire de m2A

⇒ La mise en place d'une livraison de paniers paysans aux agents de la collectivité dans le cadre du Plan Climat d'Entreprise (PCE), dont la vocation est de sensibiliser les agents à l'adoption de gestes permettant au quotidien de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

⇒ L'opération Climat gourmand qui vise à sensibiliser les restaurateurs et les clients à la consommation de produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Menée depuis 2011, ce sont actuellement une vingtaine de restaurants qui sont partenaires de l'opération et proposent pendant 1 mois des menus « pauvres en carbone

⇒ Le défi des familles éco-engagées s'adresse aux foyers désireux de modifier leurs habitudes de consommation en s'initiant aux gestes quotidiens susceptibles de dégager des économies d'énergie. Le défi consiste à atteindre 7% d'économies d'énergie minimum par rapport à l'année précédente.

Certains axes ont fait l'objet d'un approfondissement plus particulier pour répondre à une thématique plus globale : la consommation avec la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets et l'énergie avec la définition d'un plan stratégique de la transition énergétique.

Le développement durable

Le programme Local de Prévention des déchets

Suite au Grenelle de l'environnement, m2A s'est engagée auprès de l'ADEME, dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP).
Pour cela, elle a signé le 22 octobre 2012 un contrat cadre avec l'ADEME, qui l'engage à réduire de 7% la production des déchets du territoire.

Un programme d'actions a débuté dès 2014, avec des actions allant de la proposition d'un composteur à 15€ à l'animation de repair' café avec des professionnels qui vous apprennent à réparer vos objets au lieu de les jeter.

L'objectif, c'est agir AVANT de trier et de jeter, et même avant d'acheter ! C'est éviter de produire des déchets et retarder l'acte de jeter.
C'est aussi limiter la toxicité des déchets.

Toutes les infos sont disponibles sur le site : http://jetermoins.mulhouse-alsace.fr

Penser également à l'annuaire du réemploi disponible sur le site jeter moins et qui permettra de trouver un professionnel du réemploi pour acheter d'occasion ou permettre une deuxième vie à vos déchets.

L'alliance territoriale de la transition énergétique

Dans la continuité du Plan Climat et dans le cadre de la COP21, l'agglomération mulhousienne a souhaité lancé une **alliance territoriale de la transition énergétique** réunissant l'ensemble des partenaires pour co élaborer un **plan stratégique et opérationnel de la transition énergétique,** avec la volonté d'impulser une nouvelle dynamique.

Le développement durable

Ce plan stratégique constitue la contribution du territoire mulhousien aux enjeux climatiques et énergétiques. Ce plan est bâti selon les axes suivants et comprend 20 actions de court terme :

* mobiliser le territoire et les habitants
* optimiser l'efficacité énergétique sur le patrimoine public
* améliorer l'efficacité énergétique pour les particuliers
* favoriser le mix énergétique et le développement des énergies renouvelables
* faire des transports, un vecteur de la transition énergétique
* accompagner les communes dans la transition énergétique

Rédigé par le service développement durable de la Mairie de MULHOUSE

Le réemploi: c'est quoi?

Le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement « Le Moulin » à Lutterbach organisait le 22 novembre dernier une journée sur le réemploi. Cette première édition s'inscrivait dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. En rencontrant des acteurs du réemploi, le public a pu découvrir des solutions pour jeter moins.

Les exposants (rémouleur, réparateurs, couturières, recycleurs, créateurs, artisans) livraient avec plaisir dans une ambiance « bon enfant », leurs savoir-faire ou présentaient leurs activités.

Au rez-de-chaussée, le Secours Populaire proposait des livres d'occasion sur un stand bien fourni. De sympathiques créatures, faites de matériaux récupérés et réalisées par l'artiste Vincent Rossin, invitaient ensuite à s'aventurer à l'étage où des meubles revisités par l'Atelier du Beau de Wittenheim poussaient à engager sa curiosité un peu plus loin...

Le réemploi: c'est quoi?

Vous tombiez alors sur l'atelier d'éco-vannerie qui invitait à s'essayer au roulage de papier pour créer ensuite des objets façon osier. Barbara tressait sous nos yeux corbeilles et paniers de toutes formes ; une revue entière peut être nécessaire. Un bon moyen de ne pas jeter ses vieux magazines.

A côté, la Corporation des Couturières du Haut-Rhin exposait des sacs fabriqués à partir de vieux jeans et des créations vestimentaires, œuvres de trois jeunes professionnelles de la couture, qui présentaient aussi leurs activités. Quelques pas vous emmenaient au stand du Relais Est, avec ses grands bacs, pour vous essayer un instant au tri des matières textiles ; autre avenir pour vos vieux jeans : les recycler en isolant acoustique (sous la marque « métisse ©») ! Le Relais Est permet le réemploi de vêtements collectés dans différents points en Alsace puis redistribués ou recyclés.

Bret'sel, une plateforme d'échanges liée à l'association EvoluSel, vous permettait de trouver un moyen d'échanger vos compétences contre un service. Une personne a souhaité, par exemple, échanger des travaux de jardinage contre une séance de Reiki !

Le Magasin pour Rien vous accueillait avec un panier plein de peluches qui invitait à se servir pour le plus grand bonheur des enfants. « Le Magasin pour Rien permet le troc, on y dépose des objets et on peut se servir gratuitement d'autres objets ».

Autre activité qui a attiré de nombreux enfants : un atelier décopatch pour « relooker » de vieux meubles en y collant des découpages de magazines, formant ainsi un puzzle auquel chacun ajoutait sa touche personnelle.

Le réemploi: c'est quoi?

L'atelier de l'association « des fils et des liens » n'a pas désempli de petites mains pour créer colliers et autres sujets en perles, boutons et autres …

La salle d'à côté bruissait d'un atelier de construction de meubles en palettes qui en étonna plus d'un : banc et fauteuil ont servi immédiatement !

Rencontre ensuite avec Philippe Moreau, rémouleur à l'Atelier Affûtage, qui affûtait vos couteaux jusqu'à couper un fil en deux, et PotO'cyclette depuis peu installé comme réparateur de vélos sur Mulhouse.

Convivialité oblige, nombreux sont restés déjeuner à la stube autour d'une soupe de saison « maison » et plus tard d'un café/patisserie, sous l'œil de « Jules le bon génie du jardin », belle création de bois, d'écorces et de racines d'un artiste mulhousien.

Au final, 150 visiteurs étaient au rendez-vous pour partager des astuces et prendre des contacts pour promouvoir le réemploi et jeter moins.

Rédigé par Delphine ETIENNE - stagiaire BPJEPS

Les magasins bio

Si on se sent concerné par l'écologie, nous sommes tôt ou tard à la recherche de produits plus naturels et conçus dans le respect de la nature, de l'homme et des animaux.
Dans les grandes surfaces classiques (type CORA ou E.LECLERC), il y a la possibilité de trouver quelques fruits & légumes bio, ainsi qu'un rayon spécialisé dans les produits bio, mais l'offre reste limitée, et il y a peu de produits locaux.

Pour un choix plus vaste, il existe des magasins spécialisés dans les produits bios et écologiques. L'ambiance est très différente des grandes surfaces, nous pouvons recevoir plus facilement de bons conseils, et le contact avec les autres clients ainsi que le personnel est souvent plus facile. En général, nous trouvons aussi plus de produits locaux. C'est le cas par exemple des magasins BIOCOOP, La Vie Claire, Satoriz, l'eau Vive…

Les magasins bio

Pour certaines personnes, il y a un côté trop commercial avec le bio et l'écologie, il est vrai que c'est tendance actuellement, et la concurrence devient de plus en plus importante, il y a de quoi s'y perdre avec toutes ces enseignes qui ouvrent par ci, par là. Mais j'ai personnellement constaté qu'il y a un réel plus à consommer bio. C'est également l'occasion de découvrir des produits différents de la grande distribution, d'être amené à manger plus sainement en consommant plus de fruits, légumes et céréales, et souvent avec plus de goût.

N'adhérant pas au côté commercial du bio, j'essaye dans la mesure du possible de faire des achats dans des magasins sous forme de coopérative (c'est par exemple le cas de la BIOCOOP SONNEBLUEM de COLMAR). Le but est de réinvestir le bénéfice éventuel en finançant des actions en relation avec l'écologie et le bio. Il est également possible de participer pleinement à la vie du magasin en achetant une part sociale.

Jean-Michel FLORENCE

Le tri des déchets

L'écologie, cela passe aussi et surtout par le tri de nos déchets.
Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile

REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri.
Les emballages en acier et aluminium : canettes, boites de conserve, aérosol, …
Les emballages en papier et carton : boite de céréales, de gâteaux …
Les briques alimentaires : briques de lait, de soupe, …
Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

Le tri des déchets

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri.

Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteilles d'eau, flacons de liquide vaisselle, gels-douche ou shampoings, bouteilles d'huile…

Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac

REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre.

Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.

La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

ASTUCE n°2 /

Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer
entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Trier, c'est préserver nos ressources naturelles

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles.

Le tri des déchets

Grâce aux gestes de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Par exemple une tonne de canettes d'aluminium recyclée permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite et une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 650 kg de pétrole brut.

Trier, c'est économiser de l'énergie

Produire de nouvelles matières premières à partir de déchets d'emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite plus d'énergie que celle utilisée lors du recyclage. Ainsi refondre des cannettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

Trier,c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi localement

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ont permis la création de 28 000 emplois directs (Etude Ernst et Young 2007). En 2012, 88% des matériaux triés ont été recyclés en France et 9% l'ont été en Europe, majoritairement dans des pays limitrophes.

Votre rôle dans le dispositif de tri

Aujourd'hui 67% des emballages sont recyclés en France. C'est grâce aux gestes de tri quotidien de millions de Français, qui, comme le battement d'ailes du papillon, contribuent à ce résultat remarquable. Vous êtes 84% à déclarer trier régulièrement vos emballages et 93% à placer le tri en tête des gestes que vous accomplissez pour l'environnement !

Le recyclage de bouteilles plastiques sert aussi dans l'univers du textile.

La voiture électrique, c'est maintenant !

La prise de conscience autour de l'importance de la qualité de l'air ne cesse de grandir tandis que l'automobile est pointée du doigt. Le scandale Volkswagen ou les alertes à la pollution dans des villes comme Paris ont placé le phénomène sur le devant de la scène médiatique. Dès lors, quelles sont les alternatives aux véhicules essence et diesel ? La voiture électrique est-elle vraiment une solution ?

L'importance des transports en commun

La première alternative face à la voiture à pétrole est tout simplement de se passer de voiture. Les transports en commun représentent une solution tout à fait adaptée pour les déplacements d'un grand nombre de français, notamment citadins. Les réseaux de métro, de tram, de bus ou de train n'ont jamais été aussi efficaces, notamment avec l'arrivée des smartphones qui permettent de préparer facilement un itinéraire.

D'autres moyens de transport reviennent à la mode. Le premier d'entre eux est le vélo, qui retrouve une seconde jeunesse grâce aux systèmes de location en libre-service dans les villes et à l'assistance électrique. Le scooter, la trottinette ou même la marche à pied séduisent également de plus en plus d'urbains.

Les français apprennent aussi à partager leurs véhicules au travers des sites d'autopartage et de covoiturage. Des services qui sont d'ailleurs en pleine expansion un peu partout sur la planète !

Si ces nouvelles façons de se déplacer gagnent du terrain, force est de constater que de nombreux français ne peuvent pas encore se passer d'une voiture individuelle pour leurs déplacements quotidiens.

La voiture électrique, c'est maintenant !

La voiture électrique est de retour

Ces millions de français peuvent compter sur une alternative de plus en plus crédible pour les trajets de courte et moyenne distance : la voiture électrique.
Si ces véhicules souffrent encore de nombreux préjugés, il est important de comprendre qu'ils ont énormément progressé ces dernières années. Leur autonomie, souvent pointée du doigt, atteint désormais les 200 km (réels) et est largement suffisante pour réaliser les trajets du quotidien.
Certaines voitures haut de gamme, comme la Tesla Model S, affichent des autonomies pouvant aller jusqu'à 500 km, même si leur prix n'est pas à la portée de toutes les bourses.
La recharge d'une voiture électrique peut s'effectuer sur une simple prise domestique, à condition d'avoir un garage, ou sur les 22 000 prises publiques référencées par le site ChargeMap.com. Certes, la recharge dans les copropriétés n'est pas toujours évidente mais des solutions de mutualisation des infrastructures de recharge se mettent en place.

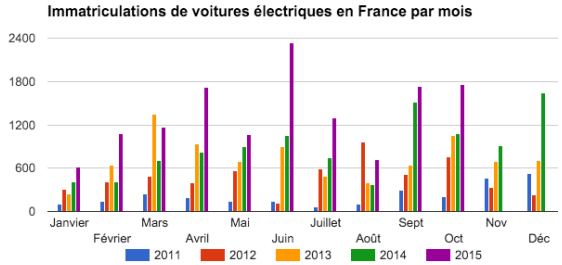

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2011	100	136	248	187	143	141	64	108	301	202	466	530	**2 626**
2012	311	406	483	395	564	112	594	960	514	763	330	231	**5 663**
2013	250	648	1 350	940	688	903	492	403	644	1 058	694	709	**8 779**
2014	409	411	709	821	902	1 050	743	366	1 514	1 076	911	1 643	**10 555**
2015	619	1 084	1 174	1 726	1 067	2 336	1 299	717	1 731	1 757			**13 510**

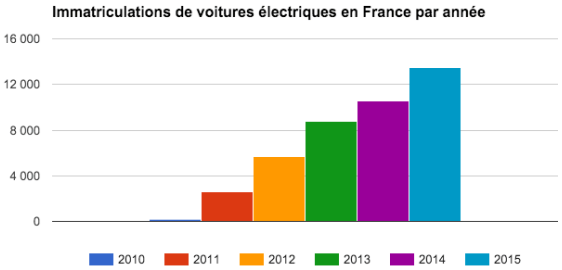

Les prix des voitures électriques ont également baissé. Il est possible d'acheter une Renault ZOE au prix d'une Clio à condition de souscrire une offre de location de batteries à partir de 79 € par mois. Ensuite, le coût en électricité est dérisoire : entre 2 et 3 euros les 100 km !
Le gouvernement a décidé de soutenir fortement la voiture électrique et propose un bonus de 6 300 € pour l'achat d'un véhicule 100% électrique. Mieux encore, si l'automobiliste met un diesel de plus de 10 ans à la casse et passe à l'électrique, c'est un bonus de 10 000 € qui est octroyé !

La voiture électrique, c'est maintenant !

La voiture électrique, pour quel usage ?

Que l'on ne s'y trompe pas, la voiture électrique n'est pas réservée uniquement à un usage en ville. Au contraire, grâce à son faible coût d'utilisation et d'entretien, plus elle roule et plus elle est économique ! De nombreux conducteurs de ces voitures sont situés en dehors des villes, voire en campagne ou en montagne.

Alors qu'en est-il pour partir en vacances ? À cause de son autonomie limitée, la voiture électrique n'est pas encore adaptée à de longs trajets. Même si certains conducteurs ont réalisé plusieurs milliers de kilomètres en utilisant les bornes de recharge publiques, le temps de trajet reste fortement dissuasif.

Par contre, les conducteurs de voitures électriques expliquent qu'ils ont souvent recours au train ou à la location de voiture pour les très longs trajets. Les constructeurs automobiles l'ont bien compris, comme par exemple un constructeur japonais qui offre jusqu'à 4 semaines de location de voiture à ses clients qui achètent une électrique.

La voiture électrique, c'est maintenant !

Vraiment écologique ?

Autant être clair, une voiture ne sera jamais « écologique » quelque soit sa motorisation. En revanche, la voiture électrique possède l'avantage de ne pas émettre d'émissions polluantes sur son lieu d'utilisation. Mieux encore, elle peut être rechargée avec de l'électricité d'origine renouvelable, ce qui est bien plus souhaitable que de brûler du charbon ou de recourir au nucléaire…

Les batteries sont le point de préoccupation le plus courant quand on aborde le sujet de la voiture électrique. Si une filière de recyclage émerge au fil de l'arrivée des véhicules sur le marché, il est déjà certain que les batteries auront une seconde vie. Elles seront utilisées pour le stockage de l'énergie renouvelable (solaire et éolien) à domicile ou dans les entreprises.

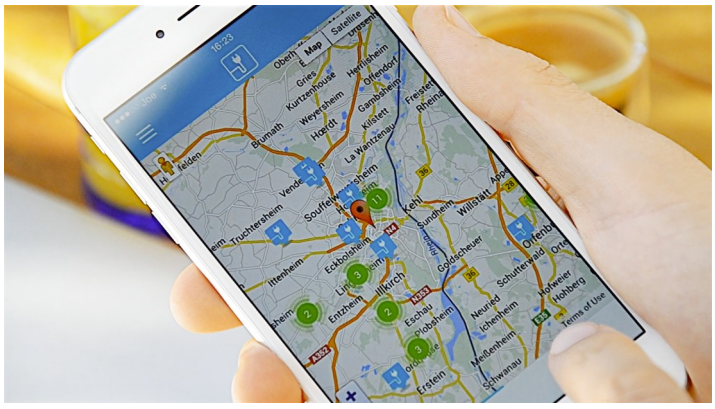

Le bon moment pour rouler électrique ?

Si la voiture électrique n'est pas encore adaptée à tous les usages, elle répond d'ores et déjà aux besoins de déplacements de nombreux français. Son silence et sa souplesse de conduite ont déjà convaincu des milliers d'automobilistes.

2015 aura d'ailleurs été l'année de tous les records puisque ce sont plus de 15 000 voitures électriques qui auront été immatriculées. Même si elles ne représentent encore que moins d'un pourcent des ventes de voitures en France, les voitures électriques constituent un marché en pleine croissance.

Les pouvoirs publics ont décidé d'encourager fortement la voiture électrique, les prix ont baissé, l'autonomie a augmenté et les bornes de recharge publiques sont en train d'être installées. La question est désormais de savoir si ce sera suffisant pour déclencher une « révolution électrique » dans l'automobile !

Yoann NUSSBAUMER
Rédacteur en chef d'Automobile-Propre.com

Le recyclage

Quelques explications sur les différents termes :

Pour nous, le recyclage c'est :
Usine de recyclage, traitements des déchets, refaire le même produit.
Exemple : bouteilles en verre « bouteilles brisées »fonte du verre >>>> nouvelles bouteilles.

Définition du mot « recyclage » :
Permet de transformer un déchet en matière première prête à l'emploi.

Pour nous « Do It Yourself » (récupération) c'est :
Redonner vie, récupérer, utiliser des ordures ménagères ou des objets pour éviter de jeter, réinventer, redonner une autre utilisation.

Définition du mot « Do It YourSelf » (récupération) :
Do It Yourself (DIY) *est une appellation, dont la traduction en français serait « **Faites-le vous-mêmes** », « **Faites-le par vous-mêmes** », « **Fais -le toi-même** » ou encore « **fait maison** », ou « **fait à la main** » ,des activités visant à créer des objets de la vie courante, des objets artistiques de façon artisanale.*

Le recyclage

Le recyclage à grande échelle en France date des années 1970.

TRI SELECTIF **RECYCLAGE** **REFABRICATION**

Récupérer des bouchons pour acheter des fauteuils pour une association :

Que deviennent les bouchons ? Comment obtenir de l'argent grâce à la récolte des bouchons ?
Au départ, l'opération a un but pédagogique. Il s'agit de faire connaître par une action à forte visibilité, le métier du recyclage des matières plastiques. D'où l'intérêt pour notre environnement de nous mobiliser, pour recycler les déchets produits par notre consommation.
Son action pédagogique, soutient financièrement des projets menés par des associations locales, dont l'objectif est de créer des liens, des échanges, de la compréhension, vers les personnes en situation de handicap.

Stockage à la maison des bouchons → Rassembler à un point de récolte collectif → Acheminement vers une usine de recyclage

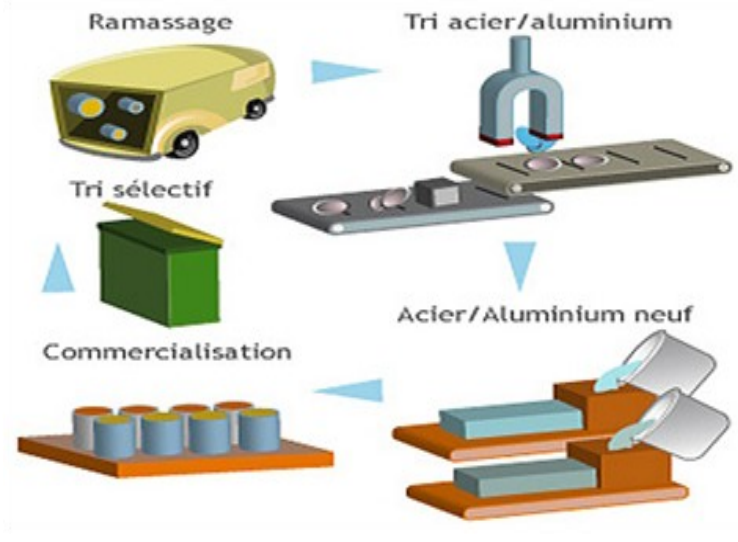

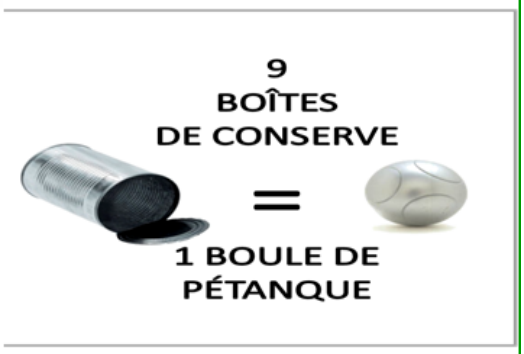

Recherches faites par Nadège, Eléonore, Romain et Nathalie G sur **le site:**

Du côté des fourneaux

Idée de recette bio et végétarienne !

LE DAHL DE LENTILLES ORANGE

Voilà une recette que j'ai bien appréciée, et qui est facile à confectionner. Elle peut convenir jusqu'à 8 personnes selon l'accompagnement (riz basmati, légumes,…)

Ingrédients :

- Lentilles corail (A ne pas confondre avec les lentilles vertes) : 250g
- Huile d'olive : 2 cuillères à soupe
- Un gros oignon
- 2 gousses d'ail (ce n'est pas obligatoire)
- Lait de coco : 40 cl
- 3 tomates fraîches, ou un bocal de tomates au jus
- Curcuma, piment, sel (quantité selon ses goûts)
- Raisins secs : 50g

Confection du plat :

Faire revenir l'oignon émincé à l'huile d'olive

Rincer les lentilles et les ajouter avec le lait de coco et les tomates en cube

Rincer les raisins secs et les ajouter, ainsi que le piment et le curcuma.

Cuire 30 minutes, puis ajouter sel et ail pilé, et cuire encore 10 min

Et votre plat est prêt, bonne dégustation !!!

Recette conseillée par Jean-Michel FLORENCE

L'équipe du journal vous propose une suite à ce thème dans le prochain numéro. Des recherches ayant été faites sur de grands noms de l'écologie comme: Nicolas Hulot, Yann Arthus Bertrand…

De plus, à l'heure où nous terminons ce numéro nous n'avons pas encore les résultats de ce rassemblement international sur la sauvegarde de la planète, ayant pour nom la COP 21 qui se dé-roule actuellement à Paris.

L'équipe du journal

vous souhaite

de bonnes fêtes !